

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 7 mai 2021

Ramassage du papier

La voirie procédera au ramassage du papier, le **lundi 10 mai 2021 dès 8h00**. Afin que le ramassage se déroule correctement nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes :

- Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.
- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun déchet.
- Les paquets sont à déposer à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Erguëlathon

Le Conseil municipal a donné son accord à l'organisation d'Erguëlathon pour l'utilisation de chemins de campagne, forestiers et communaux le samedi 14 août 2021. Pour d'autres informations à propos de ce triathlon, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la manifestation : <https://www.erguelathlon.ch>.

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le montant de 25'392.95 francs qu'elle versera à notre collectivité en qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale.

Fête de la nuit

Le vendredi 21 mai 2021, Villeret participera à l'événement de lancement de la Fête de la Nature en éteignant, toute la nuit, son éclairage public, hormis la route cantonale. Pourquoi une telle action ? Lorsque nous dormons, c'est toute une vie qui foisonne en pleine nature. L'éclairage public contribue à un impact négatif envers la faune et la flore : pertes de repères, dégradation des habitats naturels ou encore perturbation des migrations sont quelques-unes des problématiques qu'elle engendre. La population subit aussi les nombreux effets négatifs d'un éclairage nocturne souvent dispensable. Et contrairement à de nombreuses croyances, une extinction nocturne n'augmente pas l'insécurité.

Vous voulez prendre part activement à cette action chez vous ? C'est possible ! L'éclairage extérieur des balcons ou des jardins participe aussi à la pollution lumineuse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également éteindre vos lumières la nuit du 21 mai.

Centre Jura

Richard Habegger, maire et Bruno Lemaitre, conseiller municipal, représenteront la commune lors de l'assemblée générale de Centre Jura le mercredi 19 mai 2021 au CIP à Tramelan.

SASC

Mélanie Keller Berger, conseillère municipale, représentera la commune à l'assemblée générale du Service d'action sociale Courtelary le jeudi 27 mai 2021 à La Ferrière.

Assemblée communale

C'est le lundi 7 juin, à la halle de gymnastique, que se tiendra la prochaine assemblée communale. L'ordre du jour abordera les comptes 2020, un nouveau règlement du financement spécial « réserve de fluctuation », la présentation des décomptes finaux des taxes de raccordement au chauffage à distance bâtiments du patrimoine administratif et du patrimoine financier ainsi que du décompte concernant l'assainissement du sentier de la Combe-Grède.

Antenne Salt

La Préfecture nous informe du dépôt d'une 3e demande de prolongation de délai pour répondre à l'ordonnance préfectorale du 6 janvier 2021. Cela signifie que cette demande de permis de construire est toujours en traitement.

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 26 avril 2021 à la rue des Longines 15, mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ : 9.5°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Bureau fermé

Nous vous prions de prendre note qu'au mois de mai le bureau communal sera fermé le jeudi 13 (Ascension), le vendredi 14 (pont de l'Ascension) et le lundi 24 (Pentecôte). En outre, et en raison d'absence d'une partie du personnel communal, le bureau sera exceptionnellement fermé les mercredis 19 et 26 mai pour cause de séances externes.

Villeret, le 4 mai 2021

Le Conseil municipal